



COMMUNE DE SULLENS

Municipalité

Préavis municipal 11/2016 au Conseil communal de Sullens

Crédits complémentaires 2016

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes, et basé sur le préavis 4/2016 *Compétences financières de la Municipalité* que vous avez adopté lors de la dernière séance du Conseil, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les dépassements du compte de fonctionnement et de solliciter l'octroi des divers crédits complémentaires qui n'étaient pas prévisibles ou non prévus lors de l'établissement du budget 2016.

Les crédits complémentaires faisant l'objet d'un préavis, ne seront dès lors pas commentés lors de la présentation des comptes.

Budget de fonctionnement

Comptes	Désignation	Budget 2016	Complément demandé
1	ADMINISTRATION GENERALE		
110	Administration		
110.3010.00	Traitement du personnel communal	138'000.-	11'000.-
110.3030.00	Assurances sociales	12'500.-	1'000.-

Justification : heures supplémentaires effectuées pour la formation au nouveau programme informatique.

110.3170.00	Réceptions et manifestations	20'000.-	10'000.-
-------------	------------------------------	----------	----------

Justification : départ de notre ancien syndic M.Séchaud (26 ans à la Municipalité) et de notre ancien Municipal, M.Badan (10 ans à la Municipalité) – cadeaux et repas, ainsi que l'achat d'un stock de cadeaux pour nos 18 ans et repas de réception de nos nouveaux habitants.

110.3180.05	Honoraires et prestations de service	15'000.-	7'000.-
-------------	--------------------------------------	----------	---------

Justification : honoraires d'urbaniste supplémentaires suite dépôts de dossiers importants (refacturés ensuite au maître d'œuvre) et révision détaillée des comptes suite départ du syndic.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

320	Forêts		
320.3180.00	Prestations de service	40'000.-	18'000.-

Justification : abattage plus important en m3 et assainissement suite Bostryche. En compensation, la vente de bois est également plus importante d'environ Fr. 10'000.-.

351	Collège		
351.3140.00	Entretien du bâtiment	25'000.-	6'500.-

Justification : travaux supplémentaires imprévus pour la réfection de la cuisine de l'appartement du collège (principalement remise aux normes du système électrique et travaux de maçonnerie).

4 TRAVAUX

460	Epuraton et SIEBS		
460.3140.04	Entretien du réseau d'égouts	10'000.-	4'500.-
460.3180.00	Prestations de service	28'000.-	7'000.-

Justification : curage complémentaire et entretien non prévu des bacs de rétention à la STEP.

8 SERVICES INDUSTRIELS

810	Service des eaux		
810.3180.00	Prestations de service	20'000.-	28'000.-

Justification :

- La finalisation de l'étude du PDDE n'a pas été prévue sur 2016.

CONCLUSION

La Municipalité prie le Conseil communal de Sullens de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal, dans sa séance du 8 décembre 2016, après avoir :

- vu le préavis municipal n° 11/2016 du 14 novembre 2016,
- entendu le rapport de la Commission des finances,
- considéré que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2016 concernant le compte de fonctionnement pour un montant total de Fr. 93'000.-

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 14 novembre 2016.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


C. Gozel



La Secrétaire :


A. Ramuz

Responsables du préavis : M. Christian Gozel, en collaboration avec M. Yves Bourgeois, boursier.

Commission des finances :
MM. Eric Dubauloz
Pascal Schweigruber
Claude Simond
Alain Badan
Mme Evelyne Edgar